

L'Empereur
s'intéresse
pour l'Abbé
de St. Gal.

Cour de Vienne les prompts secours qu'il avoit efpéré de la protection Imperiale. Car les Ministres Imperiaux ont répondu
 „ au Député de cet Abbé, qu'on avoit
 „ presentement besoin de toutes les forces
 „ de Sa M. I. pour les employer contre
 „ un ennemi plus redoutable que ne le
 „ sont les Zuriquois & Bernois: mais que
 „ lorsqu'il l'aura mis à la raison, on
 „ pourra faire repantir les Suiffes du peu
 „ d'égarde qu'ils ont pour ceux que Sa
 „ M. I. honore de sa protection: qu'en
 „ attendant, Elle avoit donné ordre à la
 „ Diette de Ratisbonne d'examiner les
 „ plaintes de l'Abbé, & au Comte de
 „ Trautmansdorf de faire connoître aux
 „ deux Cantons, l'intérêt que Sa M. I.
 „ prend en ceux de Mr. de St. Gal.

Voici copie de la Lettre que le Comte de Trautmansdorf, écrivit aux Cantons de Zurich & de Berne sur ce su et; lesquels ne la trouvant pas d'un stile assez convenable, ne daignerent point d'y faire aucune réponse.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

Lettre du
Comte de
Trautmans-
dorf aux
Cantons de
Zurich &
de Berne en
faveur de
l'Abbé de St.
Gal.

TE viens de recevoir, par un exprès, des Lettres de la Chancellerie de Sa M. I. & Royale, avec ordre de notifier à V. S. qu'elle ne souffrira jamais, que l'Abbé de St. Gal Prince de l'Empire; entre de gré ou de force, dans aucun accommodement avec vos deux Loüables Cantons & ses sujets rebelles du Tockembourg, qui puisse porter préjudice & déroger aux droits connus & incont. stables de l'Empereur & de l'Empire sur le Com-